

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 avril, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le samedi 4 avril 2026, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

**Présents :**

Gérard Dèque, Laurent Poncet, Lucie Rousselet-Jurcevic, Bénédicte Lavier, Francis Meuterlos, Véronique Saget, Clothilde Salah, Mickaël Linares, Charlotte Chassard, Dylan Magnin, Christelle Demart, Xavier Colisson.

**Excusés :** Philippe Bizet, Florence Collino, Thibault Decreuse.

**Absent :**

**Pouvoirs :** Philippe Bizet à Francis Meuterlos, Thibault Decreuse à Gérard Dèque, Florence Collino à Bénédicte Lavier.

**Secrétaire :** Francis Meuterlos

Nombre de membres

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Votants : 15
- Ayants donné procuration : 3
- Absents : 0

Date de la convocation :  
04/04/2026

**Délibération n°2026-D-08**

Résultat du vote : APPROUVÉ

Pour : 15  
Contre :  
Abstention :

**Délibération certifiée exécutoire.**

Extrait transmis  
contrôle de légalité le : 28/04/26

Publié le : 28/04/26

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Mme Lucie Jurcevic, adjointe en charge du dossier présente le tableau récapitulatif des différentes demandes de subventions émanant des associations et la proposition de la commission finances qui a étudié ces demandes le 16 avril 2026.

Le tableau des propositions de la commission est projeté et M. le Maire soumet au vote les demandes de subventions.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve les subventions suivantes :**

- Familles Rurales / AL : 56 444 €
- Familles Rurales / SMA : 47186 €
- Olympic Mont d'Or : 4000 €
- CIDFF : 2010 €
- Apach'Évasion : 600 €
- VTT Mont d'Or : 5000 €
- Animation Labergement Sainte Marie : 600 €
- Amicale des Pompiers : 500 €
- Élan : 300 €
- Comice Agricole , FNACA Mont d'Or , Pour un Ptit plus , ADMR : 100 €
- Banque alimentaire, Prévention routière, Secours Populaire, Semons l'Espoir, Téléthon, Vivre Ensemble, donateurs de sangs : 50 €

REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Métabief,

**Le Maire**

**Gérard DEQUE**



REÇU EN PREFECTURE

le 28/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-025-2125 038 09-2026 0420-260 08-DE